

PARCOURS MOBILITE

PIECES A FOURNIR ET PRECONISATIONS

Nom du participant :

Nom du référent AFODIL : Contact du référent AFODIL :

AFODIL vous a remis les documents à fournir à l'auto-école lui permettant la bonne compréhension de la démarche.

Ce document vous a été remis dans le cadre du dispositif :

- FASTT ATOUT PERMIS par l'opérateur AFODIL Auto-école
- Conduite supervisée avec un bénévole adhérent à l'association AFODIL
- Néo Mob'In pour toute autre situation

Votre situation :

- Vous êtes déjà inscrite au sein de votre auto-école.
- Vous n'êtes pas encore inscrit dans une auto-école
- Vous souhaitez changer d'auto-école et vous inscrire au sein d'une autre auto-école.

Les documents à fournir à AFODIL :

- Un devis* basé sur une évaluation de départ réalisée en situation de conduite prenant en compte les besoins réels (forfait + heures complémentaires)
- Une fiche tarifaire de l'auto-école
- Un récapitulatif des sommes déjà versées par l'élève précisant si une aide financière a déjà été perçue.
- Un devis* des heures restantes à effectuer avant présentation à l'examen du permis de conduire.
- Un devis* des heures restantes à effectuer avant départ en conduite supervisée.

*Les devis doivent préciser si la formation sera dispensée sur un véhicule boîte automatique ou manuelle.

Compte-tenu de vos besoins, AFODIL préconise :

- De financer que la partie code, dans un premier temps, pour vérifier la faisabilité du projet.
- Des cours de code avec moniteurs.
- Une formation de conduite avec 1 ou 2 enseignant(s) maximum.
- Un rythme de 2 ou 3 heures minimum de conduite par semaine.
- Une formation sur boîte automatique.
- Une formation sur boîte manuelle ou sur boîte automatique (aux choix de l'élève et du moniteur)